

Traivarses

novembre 2009



Langues
de Bourgogne

Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 71550 Anost

*

Quêques nôvelles d'l'association

> Les formalités administratives sont terminées. La création de « Langues de Bourgogne » a été publiée au **Journal Officiel** du 24 octobre 2009.

1925 - * Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. **LANGUES DE BOURGOGNE**. *Objet*: contribuer, en étroite collaboration avec la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne et les associations locales ou régionales intéressées, à l'inventaire, la sauvegarde, la diffusion, la valorisation et la promotion de l'ensemble du patrimoine linguistique de Bourgogne (langues et patois). *Siège social*: Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, 71550 Anost. *Date de la déclaration*: 9 octobre 2009.

> Le compte postal va être ouvert dans les tous prochains jours à **La Poste de Varennes-le-Grand 71240**. Pour l'instant, pour des raisons pratiques, le Président et le Trésorier auront seuls la signature. Lors d'une prochaine réunion il conviendra de déposer les signatures d'autres membres du Bureau.

> En date du 1er novembre "Langues de Bourgogne" a rejoint officiellement l'association nationale "**Défense et Promotion des Langues d'Oïl**" (DLPO) en lieu et place de l'UGMM (qui a donné son accord dans ce sens). DPLO est une association qui existe depuis 1983. Elle rassemble des représentants des régions suivantes : Bretagne, Bourgogne, Picardie, Poitou, Normandie, Champagne et Wallonie. Elle a pour vocation de défendre nos langues au niveau national (et même international vu que la Wallonie et les Iles Anglo-normandes sont prises en compte par DPLO) et de tisser des liens entre nos régions. "Langues de Bourgogne" dispose de 3 sièges au Conseil d'Administration. Ces 3 sièges sont actuellement occupés exclusivement par des morvandiaux à savoir Jean-Claude ROUARD, Vincent BELIN et Pierre LEGER. Cette situation n'est pas satisfaisante et la délégation bourguignonne devra évoluer et s'élargir en 2010. L'association "Défense et Promotion des Langues d'Oïl" est présidée par Christophe SIMON (Bretagne). Le Président de "Langues de Bourgogne", statutairement Vice-Président de DPLO, assure le Secrétariat de DPLO.

> Le Trésorier, Christian LAGRANGE, nous fera prochainement **le point des adhésions**. Côtés dépenses nous avons à régler l'adhésion à DPLO et les frais de publication au JO. Christian signale que certains membres du CA ne sont pas à jour de leur cotisation. Nous avons décidé, lors de notre AG, d'utiliser le dernier trimestre 2009 pour collecter des adhésions. Pensez à faire adhérer vos associations locales.

Je vous propose une réunion du CA de « Langues de Bourgogne » le **jeudi 21 janvier 2010 à 10h** (Maison du Patrimoine Oral à Anost). A l'ordre du jour : Préparation de l'Assemblée Générale 2010, Point des adhésions, Projets pour 2010, Questions diverses. Merci de noter cette date. L'après-midi, à 14h30 ceux qui le souhaitent, pourront s'associer à la réunion de la Commission d'acquisitions. Je vous adresserai une convocation plus précise ultérieurement.

*

Quèè que s'pâisse ?

> Le **31 octobre à St Agnan** (dans le cadre du Stage Traditions du Morvan) une veillée fort riches en talents a rassemblé des conteurs et chanteurs dialectaux du Poitou, de Champagne, de Picardie et de Bretagne. Naturellement nos amis Jean-Luc DEBARD et Raymond JACQUES (dit Jacques DU LOUP) en ont assuré la présentation et l'animation. La Bourgogne était donc fort bien représentée.

> A signaler un bel article consacré à notre Vice-présidente et conteuse **Chantale GAUTHIER** dans le Journal de Saône-et-Loire du samedi 24 octobre.

> Le 30 octobre à 10h à la MPO une réunion de la Commission d'acquisitions du Centre de documentation a permis de faire le point sur les achats de livres.

> Le **27 novembre à Varennes-le-Grand** : Soirée « Pommes, patois etc... » avec Jean-Luc DEBARD, Chantale GAUTHIER et les conteurs locaux.

> A signaler parmi nos premiers adhérents M. Henri BONNOT gestionnaire d'un **site Internet très intéressant** www.patois.charolais.online.fr. Vous trouverez en particulier sur ce site un lexique et des textes savoureux.

> Vous trouverez une petite page de présentation de « Langues de Bourgogne » sur le site <http://www.vvcp-varenneslegrand.fr/> (cliquer sur l'onglet « voisinage et liens »)

> A signaler, toujours sur Internet, le site bressan (mais en franco provençal) <http://faitesdupatois.canalblog.com/>. J'ai pris un premier contact avec cette association de l'Ain. Des échanges pourront sans doute s'envisager ultérieurement.

Beaucoup de choses se passent un peu partout dans la région. La Bourgogne est grande, diverse et riche d'un patrimoine linguistique important. La vocation première de notre association est de recenser toutes ces initiatives et de susciter des échanges, des rencontres, de créer des liens. Puisse cette feuille poser une première pierre. En attendant de pouvoir mettre en chantier un véritable bulletin de liaison n'hésitez pas à m'adresser des informations brèves pour début décembre. Par courrier: Pierre LEGER, 14 rue Jacob 71240 Varennes-le-Grand ou par Internet pple.leger@wanado.fr

I vòs sarre brâment lai main. L'Pierre

Les cotisations pour 2009 (10 € - adhésion individuelle ou association) sont à adresser à « Langues Bourgogne » Maison du Patrimoine Oral 71550 Anost où à l'adresse du Trésorier (à l'ordre de « Langues de Bourgogne ») Christian LAGRANGE Chemin de l'Oasis 71240 Varennes-le-Grand.